



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,  
TENUE LE 27 AVRIL 2023  
SALLE 5080 DU CENTRE ADMINISTRATIF

*ADOPTÉ LE 25 MAI 2023*

**PRÉSENCES :**

M. Christian Slachetka,	parent au CA du CSS, délégué votant à la FCPQ, délégué à l'exécutif du RCP-3L
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS
M <sup>me</sup> Julie Lachance,	secrétaire interne
M. Lessead Jaziri,	parent au CA du CSS
M. Luc Bédard,	conseiller
M. Mathieu Gagnon,	vice-président, substitut à la FCPQ
M <sup>me</sup> Mélanie Villemaire,	conseillère
M. Michel Levert,	président, 2 <sup>e</sup> délégué à la FCPQ
M <sup>me</sup> Nadine Rochon,	trésorière

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Audrey Rhéaume,	conseillère
M <sup>me</sup> Edna Myrthil,	parent au CA du CSS
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M <sup>me</sup> Sindy Lapointe,	conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Julie Desgagnés, parent de l'école de la Seigneurie  
M<sup>me</sup> Méliane Laurier-Crompt, parent de l'école Arthur-Vaillancourt  
M<sup>me</sup> Corinne Payne, parent  
M. Éric Lacombe, parent  
M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM**

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 36.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

- ▶ M. Éric Lacombe apporte quelques indications sur le processus de consultation qui a eu cours sur la SEJ-18. Ainsi, selon la décision *Boyle c. Commission scolaire English Montreal*, 2000 CanLII 19205 (QC CS) :

54 Si les exigences de la *Loi* en matière de consultation (art. 40 et 217) n'ont été respectées qu'en apparence par un processus marqué par un manque de fourniture de toutes les informations et sans possibilité d'influer sur le décideur, on ne saurait parler d'une consultation adéquate (*Watkins c. P.S.B.G.M.*, C.S.M. 500-05-005775-810, jugement du 18 juin 1981 rendu par l'honorable P. Meyer; *Mont-Royal Academy School c. Commission scolaire Ste-Croix* [1988] R.J.Q. 2201 C.S. ; *Provencher c. Commission scolaire Des Chênes* [1994] R.J.Q. 2231 C.S. ; *Commission scolaire Lakeshore c. Szasz*, J.E. 96-1877 (C.S.)) Un tel processus équivaudrait à une absence de consultation.

55 Faute de consultation préalable ou adéquate avec le conseil d'établissement (*The Parents Committee of St-Kevin School c. Commission des écoles catholiques de Montréal*, J.E. 93-824 (C.S.); *St. Patrick School Governing Board c. English Montreal School Board*, J.E. 99-1705, j. Barbeau) ou le comité des parents (*Schmitz et al. c. Commission scolaire de Montréal*, CSM 550-05-058255-009, jugement du 15 août 2000 de l'honorable J. Silcoff), la décision de modifier l'acte d'établissement ou de fermer l'école est illégale.

Pour demander une suspension de la SEJ-18, une résolution du comité de parents est une solution et une lettre ouverte serait aussi possible. Voir aussi dans la revue Gestion HEC de mars 2023, l'article « Restaurer la confiance pour une gouvernance éthique des organisations » :

<https://www.revuegestion.ca/dossier-quand-la-confiance-se-degonfle-restaurer-la-confiance-pour-une-gouvernance-ethique-des-organ>

- ▶ M<sup>me</sup> Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ, était présente à la séance du conseil d'établissement de l'école des Grands-Vents. Elle nous informe que l'équipe de la FCPQ fait des représentations pour que la situation ne se répète pas au niveau du Québec et une lettre ouverte est parue aujourd'hui. Elle demande que le comité de parents envoie une résolution à la FCPQ pour que celle-ci puisse prendre les actions adéquates. Elle déplore que le président du CA du CSSMI ait été absent de la séance du CÉ de l'école des Grands-Vents mardi dernier, pour avoir de l'information directement des parents de l'école.

Sur la SEJ-18, une résolution du CP pourrait aussi être transmise à la FCPQ qui appuie le CP dans cette demande. Elle indique qu'un avis juridique est en cours de rédaction.

- ▶ M<sup>me</sup> Julie Desgagnés, substitut de l'école de la Seigneurie du CP, intervient aussi sur la SEJ-18 en ce sens que la direction de l'école avait reçu la directive par courriel le 15 décembre dernier, mais que le CÉ ne s'était réuni qu'à la mi-janvier avec un avis demandé pour le 3 février.
- ▶ M<sup>me</sup> Méliane Laurier-Crompt, du CÉ de l'école Arthur-Vaillancourt, soutient que le CSS a menti littéralement sur les éléments de la SEJ-18 en affirmant que c'est la Loi sur l'instruction publique qui exige ces modifications, ce qu'a contredit le ministre de l'Éducation. Aussi maman d'un élève HDAA en CSP de l'école des Perséides, elle nous informe que la direction de l'école a confirmé que les élèves HDAA seraient priorisés pour ne pas être retournés à la maison sur l'heure du dîner, car les élèves CSP, déjà fragilisés et issus de ce milieu défavorisé, sont obligés de fréquenter le service de garde. Elle considère que c'est une sorte de « taxe déguisée »

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**ECP – 230427 – 1122** Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Lachance d'accepter l'ordre du jour suivant, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 février 2023
6. Suivis :
  - 6.1 Retour sur la SEJ-18
  - 6.2 Situation au CSSMI
7. Retour sur l'assemblée du 13 avril 2023
  - 7.1 Dépôt du sommaire des fiches d'évaluation
8. Préparation de l'assemblée du CP du 11 mai 2023
  - 8.1 Demandes du CSSMI pour les assemblées du 11 mai et du 8 juin 2023
  - 8.2 Projet d'ordre du jour
9. Affaires diverses et rapports
  - 9.1 Parents au CA du CSSMI
  - 9.2 CCSEHDAA
  - 9.3 Trésorerie
  - 9.4 FCPQ
  - 9.5 RCP-3L
  - 9.6 CCT
  - 9.7 Comité Gala
10. Varia :

- 10.1 Communications reçues des parents
  - 10.2 Régie interne vs membres du CA
  - 11. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

M. Michel Levert remercie tout d'abord les 4 personnes qui assistent à la présente séance comme public. Il nous informe avoir été présent à la dernière séance du CÉ de l'école des Grands-Vents et qu'il a répondu à plusieurs demandes médiatiques. Des membres du CP ont assisté à cette rencontre en appui aux parents du CÉ.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 30 MARS 2023**

**ECP – 230427 – 1123** Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Lachance et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire, d'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 30 mars 2023 avec les corrections suivantes :

- remplacer « *et deux autres parents de l'école Sauvé* » par :  
M<sup>me</sup> Annie Lefebvre, présidente du CÉ de l'école Sauvé  
M<sup>me</sup> Marie Grignon, parent du CÉ de l'école Sauvé

*Adopté à l'unanimité*

#### **6. SUIVIS :**

##### **6.1 RETOUR SUR LA SEJ-18**

En suivi de l'adoption de la politique SEJ-18 par le CA du CSSMI et le mouvement de protestation qui s'ensuit depuis, le comité de parents devra tenir une assemblée extraordinaire le 4 mai prochain par une convocation demain, 28 avril. M<sup>me</sup> Julie Lachance rédigera la résolution à être déposée à cette séance pour discussion et adoption par le CP.

Objectifs de cette résolution :

- Suspension et rescision de la politique adoptée par le CA
- Reprendre la consultation
- Maintenir le statu quo pour un an.
- Remettre le forfait familial, tel que le permet le ministère de l'Éducation
- Aller chercher l'appui des CÉ

La résolution sera ensuite envoyée à la direction générale du CSSMI, au président du CA, au ministre de l'Éducation, à la FCPQ pour un partage avec les autres CP.

PAUSE de 21 h 15 à 21 h 25

M<sup>me</sup> Nadine Rochon présente une analyse des subventions de garde, entre autres que la réduction fiscale minimale pour les parents qui ne sont pas inclus dans la subvention pour le service de garde est de 67 % et ceux dont le revenu familial est de 21 000 \$ serait de 76 %.. Des éléments de cette analyse seront repris dans la résolution discutée plus haut.

##### **6.2 SITUATION AU CSSMI**

M. Michel Levert confirme être en contact avec les médias, de même qu'avec Marwah Rizqi, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur.

MM. Levert, Jaziri et Slachetka étaient présents à la séance du CÉ de l'école des Grands-Vents. Le CÉ a utilisé l'article 78 de la LIP pour demander le renvoi de la direction de l'école. Un huis clos d'une heure fut tenu au cours de cette séance.

Déplorant la situation actuelle, il est proposé que le CP émette un avis demandant au CSSMI :

- d'émettre une procédure d'imputabilité au CSS
- d'engager une ressource externe au CSS pour recueillir les dénonciations
- de supporter les parents de l'école des Grands-Vents et exiger que des mesures soient prises pour que la situation ne se reproduise pas

Le CP déposera une demande officielle à la FCPQ pour qu'un atelier sur le sujet soit tenu lors du prochain Conseil général.

**ECP – 230427 – 1124** Tel que spécifié dans la régie interne du CP, à 22 h 30 il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Villemaire et appuyé par M. Luc Bédard de poursuivre la séance du comité exécutif  
*Adopté à l'unanimité*

## **7. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 13 AVRIL 2023**

### **7.1 DÉPÔT DU SOMMAIRE DES FICHES D'ÉVALUATION**

Le sommaire des fiches d'évaluation de l'assemblée est déposé : 10 fiches recueillies pour 40 participants (dont 3 étaient en double-représentation).

## **8. PRÉPARATION DES ASSEMBLÉES DU CP DU 4 ET DU 11 MAI 2023**

### **8.1 DEMANDE DU CSS POUR LE CP DU 11 MAI ET DU 8 JUIN**

- 11 mai : en plus de la désignation des membres parents au CA, le « Règlement sur le traitement des plaintes – Information », serait présenté par M<sup>e</sup> Marie-France Dion, secrétaire générale et directrice SSGC. Temps requis : 10 minutes
- 8 juin : « Règlement sur le traitement des plaintes – Consultation », présenté par M<sup>e</sup> Marie-France Dion, secrétaire générale et directrice SSGC. Temps requis : 25 minutes

Le comité exécutif acquiesce à ces 2 demandes.

### **8.2 PROJETS D'ORDRE DU JOUR**

4 mai : ajouter les points à traiter dans le corps du texte du courriel de convocation.

11 mai : travail sur le projet d'ordre du jour déposé.

## **9. AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS**

### **9.1 PARENTS AU CA DU CSSMI**

M. Gautier Njokou nous informe que le 16 mai se tiendra un comité de travail en suivi du sondage auprès des membres du CA après 3 années d'existence de cette gouvernance.

### **9.2 CCSEHDAA**

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du comité du 17 avril :

- Discussion sur des membres du CCSEHDAA sur le retour sur ce qui se passe au CSS et sur ce qu'ils attendent du comité.
- Prochaine séance : 15 mai, avec la présentation de la localisation des classes spécialisées 2023-2024

### **9.3 TRÉSORERIE**

M<sup>me</sup> Nadine Rochon nous informe que tout va bien.

### **9.4 FCPQ**

M. Christian Slachetka nous informe qu'au CG du 15 avril dernier, 6 ateliers ont été tenus dont ceux-ci, entre autres :

- La collaboration école-famille-communauté. La présidente du Conseil supérieur de l'éducation a présenté le Conseil et son fonctionnement et a invité les parents à réfléchir sur la collaboration école-famille-communauté au primaire pour nourrir la rédaction d'un avis à ce sujet.
- Faire des plans de lutte contre l'intimidation et la violence de réels outils : Présentation des extraits de la LIP concernant les plans de lutte, ainsi que le nouvel ajout prévu par la Loi sur le protecteur national de l'élève.
- Projet de loi sur l'encadrement du travail des enfants : présentation des recommandations ressorties de la consultation initiée par la FCPQ sur l'encadrement du travail des enfants et atelier pour en discuter et partager les inquiétudes des parents
- Grand rendez-vous national des parents le 3 juin 2023, à Longueuil (section St-Hubert): la programmation est disponible. Inscriptions : [formations@fcpq.qc.ca](mailto:formations@fcpq.qc.ca)

### **9.5 RCP-3L**

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la rencontre du 21 avril :

- Rapport sur la journée de formation régionale du groupe relais sur le PVI
- Discussion sur les problèmes vécus au CP des Laurentides
- La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le 9 juin

### **9.6 CCT**

M. Lessead Jaziri nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion.

### **9.7 COMITÉ GALA**

- Plusieurs réunions tenues par le comité organisateur
- Cadeaux achetés
- Des candidatures de lauréats entrent encore à ce moment-ci. Le comité vise l'atteinte de 65 lauréats.

## **10. VARIA**

### **10.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES**

Toutes les communications nous sont parvenues entre le 30 mars et le 27 avril 2023 par courriel ou par téléphone et ont fait l'objet d'un accusé de réception ou d'une réponse plus détaillée, selon le cas :

- Cinq courriels de parents demandant un nouveau vote sur la fusion du service des dîneurs et du service de garde
- Courriel, 3 avril : demande d’entrevue à Radio-Canada sur des renseignements à titre de vérification et de compréhension concernant la Politique organisationnelle des services de garde (SEJ-18) du CSSMI
- Courriel, 17 avril : un parent (qui n’est pas membres du CP) explique la procédure qu’aurait dû suivre le CP (avec articles de la LIP) pour la réponse à la SEJ-18
- Courriel, 17 avril : Où trouver le lien public pour répondre à la consultation PEVR
- Appel, 18 avril : parent d’enfant avec code 99 actuellement à Répit-Transit, difficulté d’adaptation et d’apprentissage, besoin de soutien, en attente d’évaluation pour TSA, rencontre multi prévue le 5 mai. Veut accompagnement du comité de parents pour la rencontre multi. L’école a parlé de Tremplin et les parents veulent savoir s’ils peuvent refuser et quelles autres options ils auraient pour leur enfant.
- Courriel, 18 avril : demande le PV du CP sur la réponse aux changements dans la gestion du dîner, ainsi que les possibles ruptures que cela pourrait occasionner.
- Courriel, 19 avril : Les parents ont-ils le droit de remercier des commanditaires et donateurs sur leurs pages Facebook privée, qui n’engage en rien la responsabilité de l’école pour les propos qui y sont partagés. Les parents estiment que le groupe FB privé leur permet d’exercer leur liberté d’expression et d’association. Est-ce que l’école a le droit de s’immiscer dans cette page FB et empêcher un remerciement?
- Courriel, 24 avril 2023 : Demande d’information d’un représentant au CP sur la politique du service de garde pour son CÉ du 27 avril
- 4 demandes d’entrevues à Radio-Canada concernant la situation à l’école des Grands-Vents
- Courriel, 24 avril 2023 : demande d’information sur la localisation des groupes spécialisés 2023-2024

## 10.2 RÉGIE INTERNE VS MEMBRES DU CA

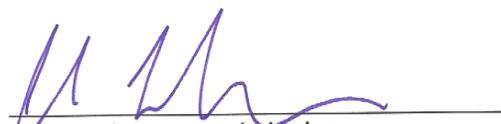
Question posée par un parent à l’effet que les membres parents au CA soit d’office membres du comité exécutif du CP. Cela fera l’objet d’une discussion lors de la prochaine adoption de la RI.

## 11. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

**ECP – 230427 – 1125** À 23 h 15, il est proposé par M. Mathieu Gagnon et appuyé par M<sup>me</sup> Nadine Rochon, de lever la séance.

*Adopté à l’unanimité*

  
Michel Levert, président

  
Julie Lachance, secrétaire interne